

Parcs, Jardins et Paysages du sud du département



7,6 km



80 m



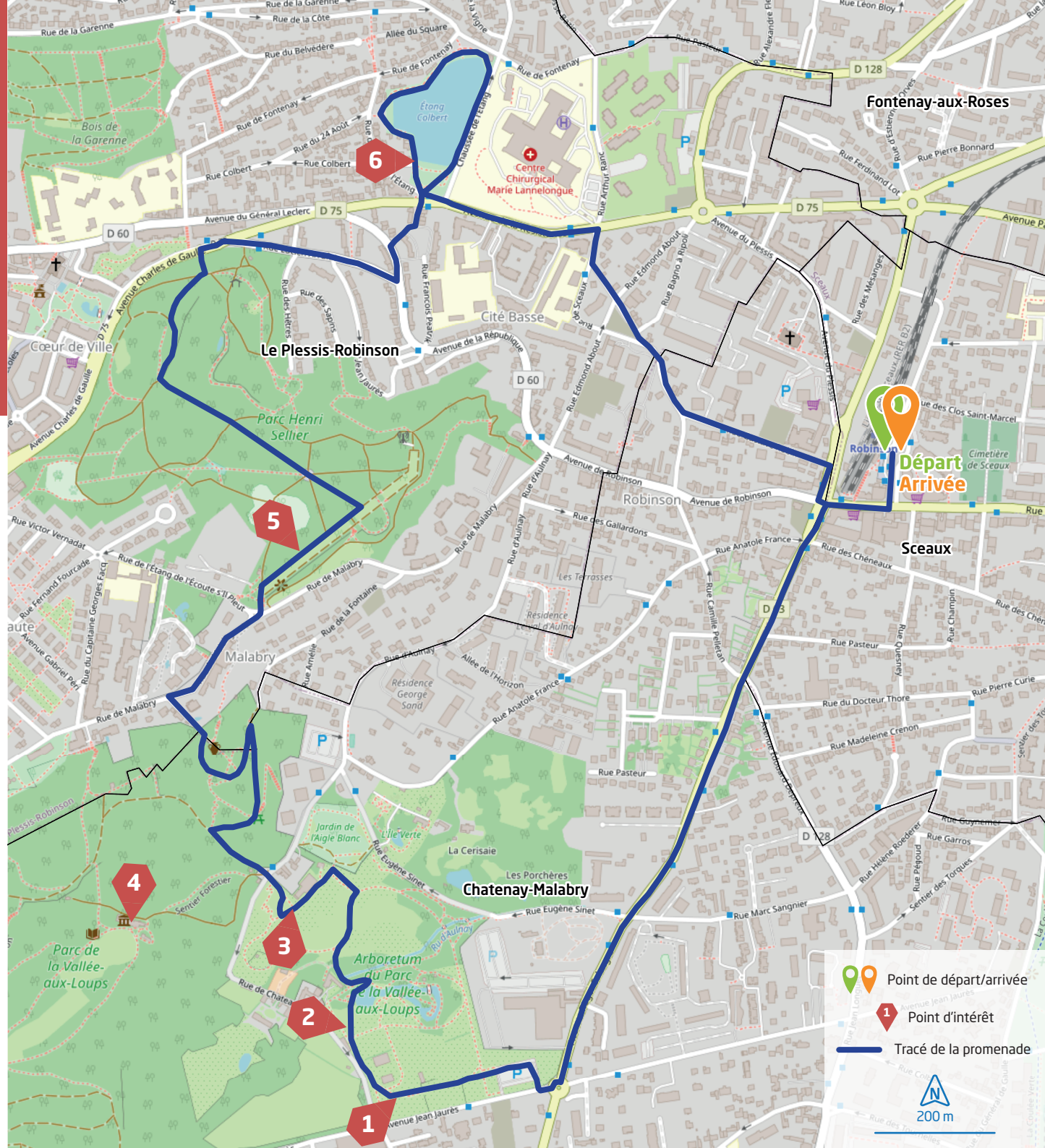
Niveau moyen

Formant un chapelet de verdure dans le tissu urbain, les parcs départementaux aux noms chantants se succèdent sans se ressembler. Le parc de la Vallée-aux-loups comprend l'arboretum, la serre de bonsais, la collection de convolvulacées et initie les parcours vers la découverte de la propriété de Chateaubriand. Le quitter, c'est entrer dans le parc Henri Sellier et sa terrasse avec son beau point de vue. Traverser ses bois permet d'aller contempler les pêcheurs à l'étang Colbert.

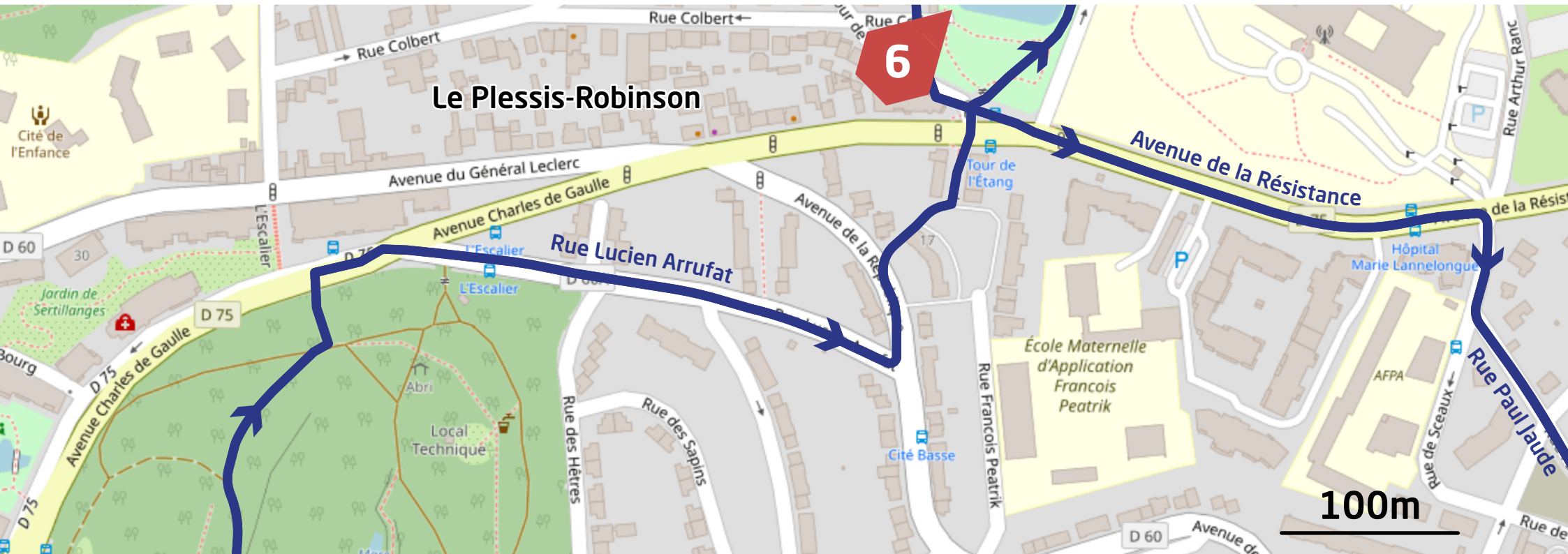
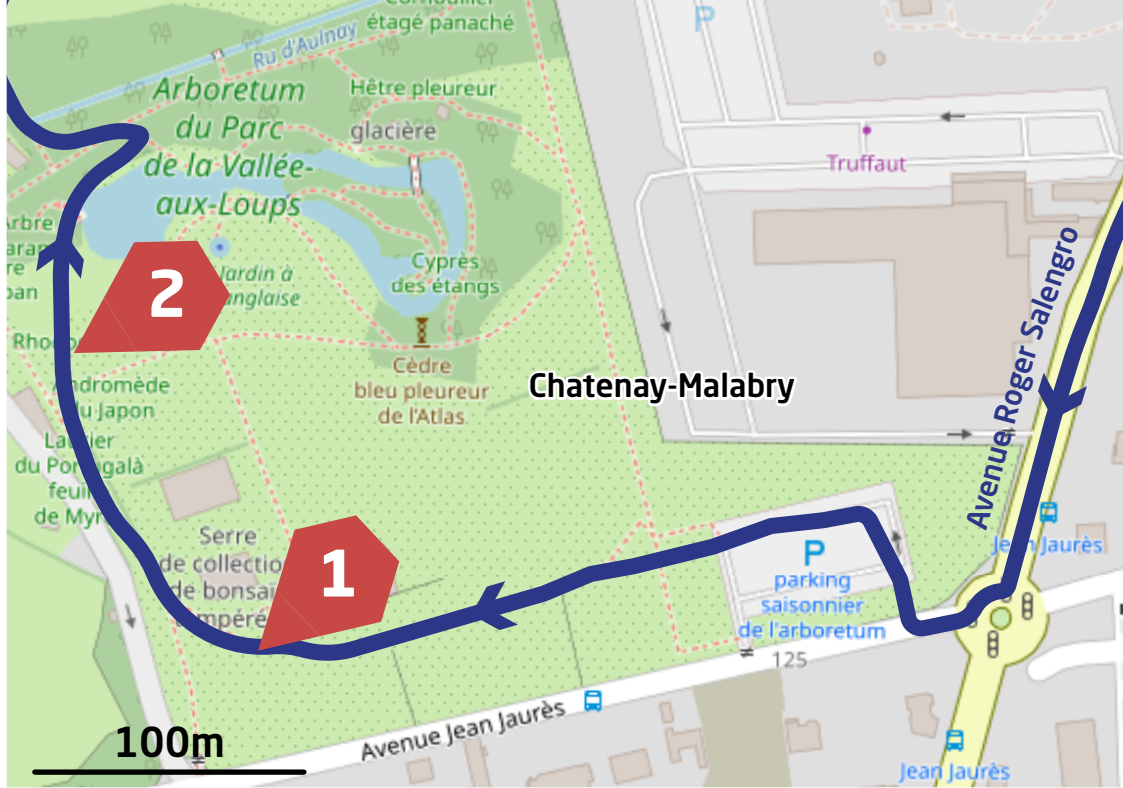
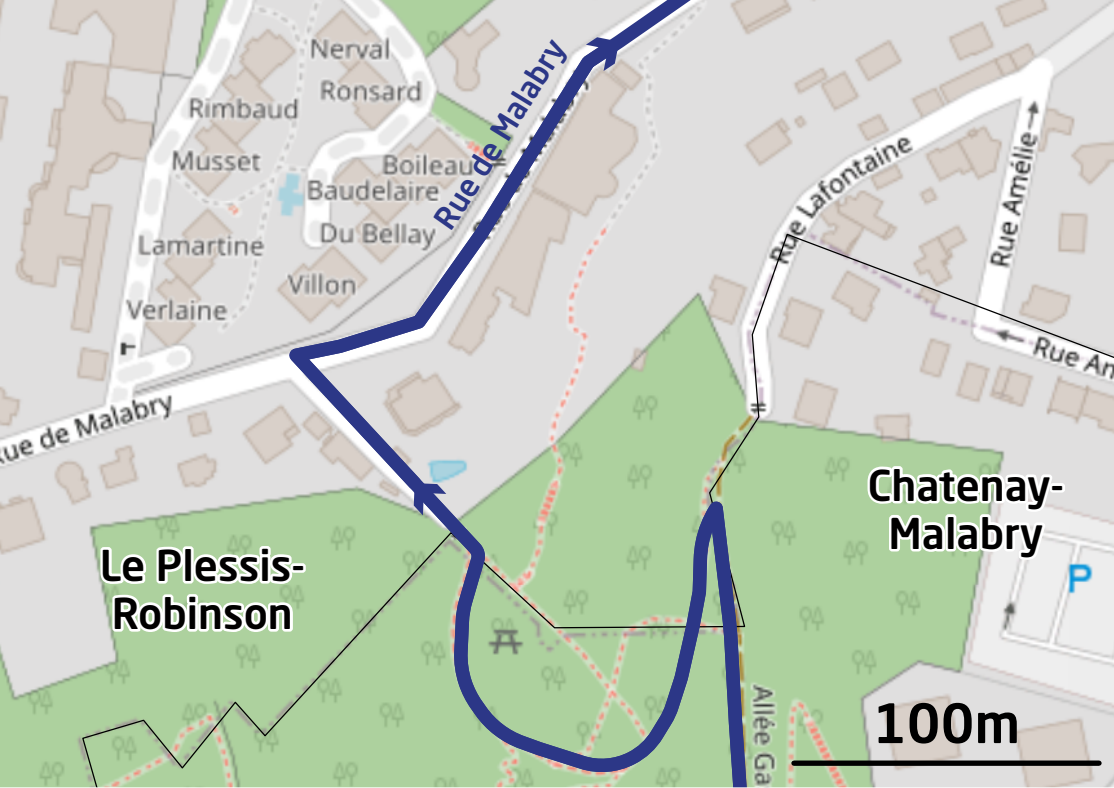
Départ/Arrivée



- 1** La plaine sud de l'Arboretum
- 2** La serre des bonsais de l'Arboretum
- 3** La collection nationale de convolvulacées
- 4** Maison de Chateaubriand Domaine Départemental de la Vallée-aux-Loups
- 5** Le parc départemental Henri Sellier
- 6** L'étang Colbert



Point de départ/arrivée
 Point d'intérêt
 Tracé de la promenade
 200 m



1 La plaine sud de l'Arboretum

Le parc départemental de la Vallée-aux-Loups est composé géographiquement de trois entités remarquables : l'Arboretum, le parc boisé, et la Maison de Chateaubriand. Dédié à la botanique depuis sa création au XVIIIe siècle, l'Arboretum abrite près de 500 espèces d'arbres et d'arbustes sur une surface de 12,7 hectares. Il a été conçu initialement comme un jardin à l'anglaise en 1890. Les arbres centenaires constituent un patrimoine paysager et horticole unique dont le sujet le plus exceptionnel est le cèdre bleu pleureur de 680 m² de surface de ramure.



Credit: CD92-V.Laure

2 La serre des bonsaïs de l'Arboretum

Depuis 2013, il est possible d'y découvrir 66 bonsaïs issus de la collection du spécialiste français Rémy Sanson, qui exposait sa production à deux pas de l'Arboretum. Ces arbres miniatures, d'espèces et de styles variés et dont certains sont très âgés, sont aujourd'hui présentés dans une serre dédiée.



Credit: CD92

3 La collection nationale de convolvulacées

Les serres abritent la collection nationale de convolvulacées, gérée par le Département. Le botaniste Patrick Blanc l'offrit en 1997. Depuis, elle n'a pas cessé de s'agrandir. Cette collection de « liserons » et autres ipomées est composée de plus de 400 espèces issues de tous les continents. Un foisonnement de couleurs et de formes pour cette collection de plantes. Elles fleurissent depuis mai jusqu'à octobre.



Credit: CD92-V.Laure

4 Maison de Chateaubriand - Domaine Départemental de la Vallée-aux-Loups

Située à quelques kilomètres de Paris, la Vallée-aux-Loups illustre l'harmonie entre patrimoine culturel et naturel. La maison de Chateaubriand perpétue le souvenir de son illustre propriétaire et restitue l'atmosphère d'une « chartreuse » romantique cultivant le goût pour l'hospitalité. La demeure, avec ses décors authentiques, son mobilier, ses collections, évoque le souvenir de l'écrivain et de son œuvre. Le parc qui entoure la maison est à l'image de ce grand voyageur : cèdre du Liban, cyprès de Louisiane... Chaque année, une exposition temporaire explore une thématique. Ouvert du mardi au dimanche.



Credit: © CD92-Evabied

5 Le parc départemental Henri Sellier

Ce parc de 27 hectares, dispose d'un relief vallonné et de massifs denses. Situé sur les contreforts de la Bièvre, le parc offre, de sa terrasse, une vue de 180° vers le sud-est de la région parisienne, avec le domaine de Sceaux. La terrasse est bordée d'une allée de tilleuls taillés, longeant une pelouse où se tiennent deux arbres remarquables, un cèdre du Liban et un séquoia géant de Californie planté vers 1860. Le reste du parc est recouvert d'un massif boisé composé de chênes séculaires, de châtaigniers et de hêtres. Le boisement comporte la chênaie sessiliflore à mélisse des bois, favorable à la présence de la jacinthe des bois. La véronique, le géranium herbe-à-Robert et l'anémone Sylvie fleurissent au printemps.



6 L'étang Colbert

Le cheminement qui entoure cet étang de 2,7 hectares offre aux promeneurs différentes images de nature. De petites placettes créent des perspectives inédites. Le tracé des cheminements fait une large place aux espaces de détente. Au fil de sa flânerie, le promeneur profite ainsi de l'ombrage des aulnes, des saules ou des peupliers trembles. Deux secteurs réservés proposent aux pêcheurs la possibilité de taquiner ces poissons d'eau douce.



Credit: CD92-Oravere